

Parc naturel marin de Martinique

CONSEIL DE GESTION

SEANCE DU 14 novembre 2018

Délibération PNMMart_2018_8

**Approbation de la nomination des membres du bureau du conseil de gestion
du Parc naturel marin de Martinique**

Vue le code de l'environnement et notamment son article R334-34,
Vu le décret 2016-1842 du 26 décembre 2016 relatif à l'Agence française pour la biodiversité,
Vu le décret n° 2017-784 du 5 mai 2017 portant création du Parc naturel marin de Martinique,
Vu l'arrêté du Préfet de la Martinique du 15 février 2018 portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin de Martinique

Le quorum étant atteint, les membres ont pu valablement délibérer,

Article 1 :

Le conseil de gestion donne un avis favorable, à l'unanimité, à la nomination de :

- pour la catégorie 1 : « représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements », correspondant au 2° et 3° de l'article 3 ;
 - **Madame Patricia Telle**
 - **Monsieur Marcelin Nadeau**
 - **Monsieur Emile Gonier**

- pour la catégorie 2 : « organisations professionnelles », correspondant au 4° de l'article 3 ;
 - **Monsieur Hugues Coco**
 - **Monsieur Alex Paviot**
 - **Monsieur Eric Vasse**

- pour la catégorie 3 : « usagers de loisirs », correspondant au 5° de l'article 3 ;
 - **Monsieur Louison**
 - **Monsieur René-Corail**

- pour la catégorie 4 : « associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel et personnalités qualifiées », correspondant aux 6° et 7° de l'article 3 ;
 - **Madame Adin**
 - **Monsieur Jeremie**
- pour la catégorie 5 : « services de l'État », correspondant au 1° de l'article 3.
 - **Madame Nadine Chevassus**
 - **Monsieur Michel Peltier**

Article 2 :

Le directeur de l'Agence française pour la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet de mesures de publicité prévues par l'article R 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

Le président du conseil de gestion

Olivier Marie-Reine

